

DEVENIR ECOPLAISANCIER...AU PORT

A bord de mon bateau, je trie mes déchets et les dépose dans les conteneurs du port prévus à cet effet. Selon l'IFREMER, 50 millions de tonnes de déchets se trouveraient actuellement dans le Golfe de Gascogne! Jeter ses déchets non biodégradables en mer n'est pas un acte innocent. Chaque type de déchets met plus ou moins longtemps pour disparaître en mer et a des impacts néfastes sur l'environnement comme la mort des tortues ou des cétacés par injection de sacs plastiques.



Au moment de choisir un antifouling pour mon bateau, j'agis en consommateur responsable en privilégiant le produit le plus respectueux de l'environnement. Je carène exclusivement sur les zones équipées à cet effet. Les antifoulings classiques renferment des composés toxiques tels que les oxydes de cuivre, du TBT et quelques pesticides. Là encore, les effets sur la microfaune sont désastreux, il ne faut donc utiliser la zone mise à disposition par votre port. Il existe enfin des antifoulings biologiques et biodégradables, inoffensifs pour l'environnement et tout aussi efficaces qu'un produit classique!



Lorsque je quitte mon bateau, je m'assure qu'aucun appareil électrique ne reste branché inutilement, notamment le chauffage ou autre équipement énergivore. Je privilégie l'emploi d'appareils de classe A, ils consomment beaucoup moins d'électricité et permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie.



Illustrations: Aïtza Mutillak

Pour la vaisselle, l'entretien ou la toilette, je limite ma consommation d'eau douce et j'utilise les installations mises à disposition par le port. L'eau n'est pas une ressource inépuisable et de sa qualité dépend l'équilibre environnemental du milieu marin. Quelques gestes simples permettent de préserver nos ressources : ne pas faire la vaisselle sur les pontons, utiliser un seau d'eau de mer pour rincer le pont de votre bateau ou le laveur haute pression de la station de pompage, choisir des nettoyants certifiés respectueux de l'environnement.



J'équipe si possible mon bateau de réservoirs de stockage pour les eaux noires et utilise les équipements portuaires pour vidanger. Il ne faut jamais déverser les eaux noires au port ou au mouillage, car cela entraîne une trop forte concentration de pollution porteuse d'infections bactériennes qui détruisent l'écosystème marin. Votre port est équipé d'une station de pompage, utilisez-la!



JANIFFE 2012

Pour participer à la protection du milieu marin:

Engagez-vous en signant la Charte de l'Eco-Marin et devenez ambassadeur de la Mer!

www.echo-mer.com



LIVRET DE L'ECOPLAISANCIER:

COMPRENDRE
POUR AGIR



PLAISANCIERS : PARTICIPEZ A LA GESTION DES DECHETS !



Les océans recouvrent 75% de la planète et ils participent à la croissance des organismes vivants, ce lieu de vie est confronté à diverses pollutions issues de l'activité humaine qui rendent le milieu vulnérable.

Face à cela, les côtes françaises offrent une biodiversité importante et une opportunité quant au développement du nautisme. C'est pourquoi il est de la responsabilité de chacun de concilier nautisme et environnement dans un total respect.

Ce document s'adresse à vous, passionnés de la mer, et vous permettra de mieux vous impliquer dans la protection de l'environnement marin.

Chaîne alimentaire saine



Chaîne alimentaire atrophiée



Les activités nautiques représentent aujourd'hui 15% de la pollution maritime contre 75% de rejets terrestres: il faut donc être vigilant à tout instant, en mer comme à l'escale !

Le port de Rochefort met à la disposition des plaisanciers de nombreuses installations afin de contribuer à la préservation de l'environnement marin. Avec nous, devenez acteurs du développement durable en suivant ces préconisations qui feront de vous un éco plaisancier responsable

